

adopté CA ENSIAME
du 4-12-07

cf modif le
4/12/07

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSIAME

Du Mardi 16 Octobre 2007

Monsieur MERLIER, Président du Conseil d'Administration, accueille les membres du Conseil et ouvre la séance. Monsieur DELEBARRE accueille et énonce la liste des personnalités excusées et ayant donné un pouvoir.

Monsieur MERLIER propose ensuite d'aborder les différents points mis à l'ordre du jour.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 Juin 2007

► *Le compte-rendu est voté à l'unanimité.*

2 – BILAN RENTREE 2007

Monsieur DELEBARRE donne la parole à Monsieur SENEZ qui présentent les effectifs du département ISIV (cycle ingénieur et Master QSE).

Il donne également la liste des diplômés 2007. Certains noms sont barrés suite à la décision du Conseil d'Administration de l'ITII-ISIV. Ces étudiants ou apprentis n'ont, soit pas validé le TOEIC qui doit être d'un niveau minimal de 750, soit ils n'ont pas validé leur Projet de Fin d'Etudes (PFE) dont la note doit être supérieure à 12.

Monsieur DELEBARRE souligne qu'il est essentiel d'harmoniser les modes de fonctionnement des deux départements concernant le TOEIC.

Monsieur DELACOURT présente les effectifs du département ENSI.

Monsieur DELEBARRE embraye sur la baisse de recrutement sur le parcours IIP du département ENSI. A cette occasion il présente un diaporama retraçant l'évolution du recrutement du département sur CCP depuis 2004.

Il précise que le Conseil Pédagogique et d'Orientation qui s'est réuni le lundi 15 octobre 2007 a analysé les causes de cette diminution :

→ Paramètres extérieurs à l'école :

- ouverture du nombre de places des autres concours
- fusion et admission de nouvelles écoles
- désintérêt des étudiants pour les filières scientifiques
- nombre d'entrées en classe prépa
- critère géographique

→ Paramètres internes à l'école :

- nom de la filière
- organisation et attractivité de la filière
- qualité de la communication : site web prépondérant
- concurrence GEII
- attractivité de Valenciennes : absence de résidence d'étudiants, etc...

Le CPO a voté à l'unanimité le passage au recrutement unique à 3 ans sous conditions citées ci-dessous.

Conditions de passage au recrutement unique :

- définition précise du profil ingénieur
- recrutement homogène entre les parcours de recrutement
- pas de numerus clausus pour un quelconque parcours (les seules règles qui pourraient exister, sont des règles organisationnelles)
- pas d'obligation pour les élèves d'aller vers un parcours d'études

- élaboration d'un vrai tronc commun en référence au profil ingénieur d'au moins une année (toute la 1^{ère} année)
- conditions d'organisation unique de tous les parcours

La prochaine réunion du CPO aura lieu le **19 novembre 2007 à 10h00** et portera sur la définition des règles du dispositif transitoire pour le recrutement 2008.

Les conclusions seront soumises au vote du Conseil d'Administration de l'ENSIAME du 4 décembre 2007.

Monsieur CAUSSE précise qu'il n'est pas judicieux de définir deux types de profils d'ingénieur pour l'ENSIAME (R&D pour le département ENSI et Productique pour le département ISIV)

L'affichage de l'identité « Transports » de l'ENSIAME est plus astucieuse.

Monsieur SALAMON souligne l'importance des langues et du management des ressources humaines pour développer l'attractivité de l'ENSIAME.

3 – DBM

Une DBM de rattachement d'un montant de 43 449 € est présentée aux conseillers.

► *Vote à l'unanimité*

4 – REGLEMENT DE SCOLARITE ET COEFFICIENTS

Le règlement de scolarité du département ISIV ayant fait l'objet d'un vote au Conseil d'Administration du 12 juin 2007, le règlement de scolarité du département ENSI et ses annexes (formations complémentaires, coefficients et règlement intérieur) sont présentés par Monsieur DELACOURT.

► *Le règlement de scolarité du département ENSI et ses annexes sont approuvés à l'unanimité.*

Questions diverses

Monsieur DELEBARRE annonce que Monsieur CAUSSE, Directeur Général de Bombardier Crespin sera le parrain de la promotion 2008 de l'ENSIAME diplômée en Février 2009.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur MERLIER lève la séance et remercie les membres du conseil de leur participation.

Etaients présents :

Collège A : Messieurs COUTELLIER, DENEUX, DESMET, LAURO, POPIEUL, TISON

Collège B : Messieurs GALLO et SALLEZ

Collège des personnalités extérieures :

Madame HOUSSIER

Monsieur IOOS

Messieurs DAVID, MERLIER, SCHWAMBERGER

Messieurs CAUSSE, CUMINAL, NICOLAS, SALAMON

Collège des IATOSS :

Mesdames CLEMENT, DIVERCHY, HEUGUES

Collège des étudiants :

Mademoiselle NORTIER

Invités au Conseil :

Mesdemoiselles BOURABAA, SADAUNE

Madame HARMAND

Messieurs DE CHÂTEAU-THIERRY, DELEBARRE, SENEZ, VERHEYDE

Ont donné pouvoir :

M. DI POMPEO à Mme HOUSSIER

M. VAN CEULEBROECK à Mme HOUSSIER

M. DEHANT à M. CAUSSE

M. GROS à M. CAUSSE

M. TELLE à M. MERLIER

Mme MAQUINGHEN à M SALLEZ

M. CAUFFRIEZ à M. SALLEZ

M. DEQUIDT à M. GALLO

M. MENET à M. GALLO

M. LEVOY à Melle NORTIER

I. POTOCZNY à Melle NORTIER

Etaient excusés :

Madame MAQUINGHEN

Messieurs CAUFFRIEZ, DEHANT, DEQUIDT, DI POMPEO, DUBAR, DULION, GROS, LEVOY,
POTOCZNY, VAN CEULEBROECK